

**N°ADM/2024/75****Département de l'Yonne****Communauté de Communes  
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

<b>Date de convocation :</b>	24 septembre 2024	<b>Nombre de conseillers communautaires</b>
<b>Date d'affichage de la convocation :</b>	24 septembre 2024	Effectif légal : <b>49</b> En exercice : <b>49</b> Présents : <b>39</b> Votants : <b>46</b>

**Séance du 30 septembre 2024**

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le trente septembre deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, Salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

**ETAIENT PRESENTS (39) :**

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Thierry LEAU, Mme Dorothée BRICOUT, M. Jacques COURTAT, M. Laurent CHAT, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, Mme Valérie SUBRENAT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

**ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS (10) :**

Mme Florence SYLVESTRE, pouvoir à M. Philippe PETIT  
Mme Catherine DECUYPER, pouvoir à M. Nicolas SORET  
Mme Evelyne TRECARTES, pouvoir à M. Jean-Pierre BAUSSART  
M. Marc FAYADAT, pouvoir à M. Jean-Pierre BARRET  
M. Bernard MORAINÉ, pouvoir à M. Mohammed BELKAID  
Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, pouvoir à Mme Laurence MARCHAND  
M. Éric GALLOIS, pouvoir à M. Didier MIGNON  
Mme Marie-Hélène GOUEDARD  
M. Sébastien DORA  
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU

**SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND****Objet : Expérimentation régionale « DataBFC : Signature d'une convention d'engagement avec la Région Bourgogne Franche Comté et l'ARNIA BFC »**

ADM/2024/75

Conseil communautaire du  
30 septembre 2024**Objet : Expérimentation régionale « DataBFC : Signature d'une convention d'engagement avec la Région Bourgogne Franche Comté et l'ARNIA BFC »**

Le Président explique que la Région Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec l'Agence Régionale du Numérique et de l'intelligence artificielle (ARNIA) et l'entreprise Upciti est lauréate de l'appel à projet « Territoires Intelligents et Durables » (AAP-TID) lancé par l'Etat dans le cadre du plan de relance « France 2030 ».

Ce projet régional, intitulé « Data BFC », bénéficiera de 2,3 millions d'euros de subvention France 2030 sur un montant total de 5,9 millions d'euros. Concrètement, il consiste à **concevoir, tester et déployer des outils numériques au service de la transition écologique dans quelques territoires pilotes.**

Il se décline par *l'installation et l'utilisation des capteurs (technologie Upciti) qui permettront de collecter des informations (flux routiers, fréquentation commerciale, fréquentation de déchetteries, utilisation de parkings de covoiturage, détection de dépôts sauvages par ex...) qu'il s'agira ensuite de traiter (ce sera le rôle de l'ARNia) afin de proposer des services utiles aux collectivités et aux habitants.*

Les cas d'usages qui ont été identifiés et pour lesquels le projet du consortium a été labélisé sont les suivants :

- Améliorer la connaissance et la gestion des déchets ;
- Améliorer la gestion des espaces de parking, stationnement et aire de covoiturage ;
- Fluidifier et sécuriser la circulation ;
- Améliorer l'offre de services pour désenclaver les territoires ruraux ;
- Améliorer l'offre de services pour favoriser la cohésion durable de territoires ;
- Renforcer la valorisation du patrimoine touristique ;
- Optimiser l'éclairage public ;
- Revitaliser des centres-villes.

Le projet « DataBFC », associe, à ce stade, quatre collectivités : Pays de Montbéliard Agglomération, le Grand Belfort, la communauté de communes de Pouilly-en-Auxois-Bligny-sur-Ouche et la commune de Lure.

Il est proposé aujourd'hui au territoire du jovinien (échelles ville de Joigny et communauté de communes) de s'inscrire dans cette expérimentation et de conventionner avec le consortium pour bénéficier de cette innovation et disposer ainsi de données permettant d'objectiver des constats de fréquentation d, aider

La mise à disposition des capteurs sera proposée à la communauté de communes à titre gracieux durant la période d'expérimentation (3 ans), charge à la collectivité d'assurer l'installation et l'alimentation en électricité des dispositifs (implantation recommandée sur les mâts d'éclairage public).

Le conventionnement doit identifier quels cas d'usages la communauté de communes souhaite travailler grâce à l'installation de ces capteurs. Après un travail de capitalisation mobilisant les

différents services de la communauté de communes, les propositions d'études suivantes seront remontées :

Cas d'usages DataBFC	Priorités ciblées de la communauté de communes
Améliorer la connaissance et la gestion des déchets	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relevés et analyses des flux et files/temps d'attente pour l'accès à la déchèterie de Joigny</li> <li>Identification des dépôts sauvages sur : Avenue Gambetta, Quai du 1er Dragons, Quartier Madeleine, et aux abords des PAV verres</li> </ul>
Améliorer la gestion des espaces de parking, stationnement et aires de covoiturage	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fréquentation de l'aire de covoiturage et durées moyennes de stationnement</li> </ul>
Fluidifier et sécuriser la circulation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Zones d'activités/zones industrielles de Joigny et de Saint-Julien : étude des flux : comptages et typologies de véhicules (voitures, cycles, trottinettes, piétons)</li> <li>Relevés et analyses des flux (comptages et typologies de véhicules) entre hameaux et communes et entre communes : <ul style="list-style-type: none"> <li>Béon-Joigny</li> <li>Chamvres-Joigny</li> <li>Sépeaux (aire de covoiturage)-Joigny</li> <li>Villevallier-Joigny</li> <li>Thèmes-Cézy et Thèmes-Saint Julien du Sault</li> </ul> </li> </ul>

Ces propositions ne sont pas exhaustives et la convention laisse la possibilité aux collectivités d'ajouter des cas d'usages ou d'en modifier certains.

Sur la base de ces éléments,

VU la Conférence des Maires du 17 septembre 2024,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

Pour : 46

Contre : 0

Abstention : 0

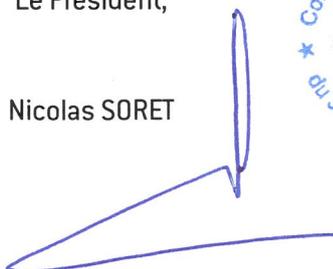
-ACCEPTÉ la participation de la communauté de communes du Jovinien au projet DATA-BFC en qualité de territoire expérimental,

-DEMANDE au Président de proposer les cas d'usages ci-dessus référencés et d'assurer le déploiement des capteurs sur les périmètres concernés,

-AUTORISE le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention permettant de formaliser cet engagement et tout autre document nécessaire à sa mise en œuvre opérationnelle sur le territoire.

Pour copie conforme,  
Le Président,

Nicolas SORET




Pour copie conforme,  
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

